

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une **assemblée publique de consultation** quant à l'objet et aux conséquences du **projet de règlement numéro RCA08-08-0001-107** modifiant le règlement numéro **RCA08-08-0001 sur le zonage, adopté le 6 juin 2017**. Cette assemblée aura lieu le **20 juin 2017**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le projet de règlement numéro RCA08-08-0001-107 a pour objet :

- D'ajouter des dispositions applicables aux panneaux-réclame dans la zone I15-139. Cette disposition n'est pas susceptible d'approbation référendaire et vise la zone I15-139 délimitée approximativement au nord et à l'ouest par le chemin de fer, au sud par le chemin de la Côte-de-Liesse et à l'est par la limite est de la propriété sise au 5485, chemin de la Côte-de-Liesse;
- De retirer les droits acquis aux panneaux-réclame localisés dans la zone S03-029. Cette disposition n'est pas susceptible d'approbation référendaire et vise la zone S03-029 délimitée approximativement au nord et à l'ouest par la limite nord et ouest de la propriété sise au 11 800, boulevard Laurentien, au sud par la gare de trains de banlieue Bois-Franc et à l'est par le boulevard Laurentien.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Montréal, le 7 juin 2017

Isabelle Bastien avocate
Secrétaire du conseil d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE
PUBLIC CONSULTATION MEETING**

The Borough of Saint-Laurent of the Ville de Montréal will hold a public consultation meeting in regards to the object and the consequences of the adoption of draft by-law number RCA08-08-000-107 modifying by-law number RCA08-08-0001 on zoning, adopted on June 6, 2017. This consultation meeting will be held on **June 20, 2017 at 7 p.m.**, at the Council Room located at 777, boulevard Marcel-Laurin, in Saint-Laurent.

The object of draft by-law number RCA08-08-0001-107 is to:

- add provisions for advertising panels in zone I15-139. This provision is not likely to need public approval by referendum and affects zone I15-139 approximately delimited to the north and to the west by the railway, to the south by chemin de la Côte-de-Liesse and to the east by the east limit of the property located at 5485, chemin de la Côte-de-Liesse;
- withdraw acquired rights for advertising panels located in zone S03-029. This provision is not likely to need public approval by referendum and affects zone S03-029 approximately delimited to the north and to the west by the north and west limit of the property located 11 800, boulevard Laurentien, to the south by the train station Bois-Franc and to the east by boulevard Laurentien.

During this public meeting, the Mayor of the Borough, (or another Council Member designated), will explain this draft by-law and the consequences of its adoption and will listen to any person who intend to express themselves on this subject.

This draft by-law is available for consultation at the Citizens' Office, during regular office hours.

Montreal, June 7, 2017

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council